



**MISE EN CONCURRENCE POUR
L'OCCUPATION DU DOMAINE PUBLIC.**

Procédure de sélection préalable.

DOSSIER DE CANDIDATURE

FORMULAIRE DE CANDIDATURE

Article 1 : Objet de la candidature

Demande de mise à disposition temporaire d'une superficie de bureaux faisant parti du domaine public situé **Avenue René Cassin à Gaillac (81600)** uniquement afin d'exercer **des activités médicales, odontologiques ou paramédicales libérales.**

Article 2 : Identification du candidat

Le candidat agit en qualité de représentant d'un groupement

NOM, PRENOM -QUALITE :

--

NOM DU GROUPEMENT :

--

ADRESSE COMPLETE DU GROUPEMENT

Groupement :	Siège social (si adresse différente) :

COORDONNEES DU CANDIDAT :

Téléphone :	Courriel :

Article 3 : Engagement du candidat

Le candidat déclare sur l'honneur de :

- Respecter la convention valant cahier des charges et ses modifications ultérieures éventuelles, qui fixe les conditions générales d'occupation du domaine public ainsi que les dispositions générales de l'activité prédéfinie.
- Respecter l'ensemble de la réglementation applicable, notamment en matière d'hygiène, de sécurité, d'autorisations administratives, de déclarations sociales et fiscales, ...
- Respecter l'emprise de l'emplacement qui lui a été attribué.
- Respecter la destination de l'emplacement telle que précisée à l'article 1 de la convention.

L'occupant pourra toutefois, pendant la durée de la mise à disposition et si le changement d'activité correspond à l'évolution du besoin, demander au Directeur du Centre Hospitalier l'autorisation de modifier la nature de l'activité.

Article 4 : Critères d'attribution

- 1- Qualité du groupement présenté : les membres du groupement doivent expressément être une profession médicale, odontologique ou paramédicale ou apparenté à l'exclusion de toute activité commerciale **40%**.
- 2- Projet, Moyens matériels et humains affectés à l'exercice de l'activité -Description du projet porté par le groupement, Organisation de l'exploitation de l'activité (notamment en termes de jours et horaires d'ouverture) ; nombre de professionnels exerçant sur place ; diversité des activités professionnelles présentées par le groupement : **30%**.
- 3- Montant de la redevance d'occupation proposé par le candidat -: **30%**.

Article 5 : Pièces à joindre au dossier

Les candidats doivent produire un dossier de candidature composé des documents suivants :

- Un courrier de candidature motivé,
- Un extrait K bis de moins de 3 mois si existant ou extrait FINESS
- Un règlement de consultation avec une attestation sur l'honneur, paraphé et signé.
- Un projet de convention valant cahier des charges, paraphée et signée.
- Un formulaire d'offre complété, daté et signé.

Le Centre Hospitalier se réserve le droit de demander la production de tout état manquant, cité ci-dessus.

Fait à.....

Le.....

Pour l'Occupant

ANNEXE AU FORMULAIRE DE CANDIDATURE

Le candidat explicitera dans le tableau ci-dessous, ou dans tout autre document annexé à celui-ci, les caractéristiques de son offre au regard de chacun des critères de jugement retenus.

NOM DU CANDIDAT	
------------------------	--

DETAIL DE L'OFFRE	
Critère n°1 : Qualité du groupement présenté : les membres du groupement doivent expressément être une profession médicale, odontologique ou paramédicale ou apparenté à l'exclusion de toute activité commerciale	
Critère n°2 : Projet, Moyens matériels et humains affectés à l'exercice de l'activité - Description du projet porté par le groupement, Organisation de l'exploitation de l'activité (notamment en termes de jours et horaires d'ouverture) ; nombre de professionnels exerçant sur place ; diversité des activités professionnelles présentées par le groupement Un document inférieur à 20 pourra être également joint	

Critère n°3 : Montant de la redevance hors charge et énergie d'occupation proposé par le candidat	